

Questionnaire parentalité Territoire Erdre et Gesvres - Décembre 2019 -



Objectifs

- Valoriser les actions existantes et en développer de nouvelles autour de plusieurs thématiques.
- Recenser les besoins afin de développer des actions qui leur correspondent.

La relation
parents-école



Être parent
d'adolescent



L'inclusion
du handicap



Les modes de
communication
à privilégier



Taux de réponse et représentativité de l'échantillon



QUESTIONNAIRE

Date de diffusion

Du 17 octobre au 6 novembre 2019

Public visé

Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans en octobre 2019, sur le territoire d'Erdre et Gesvres.

Envoi du questionnaire en ligne à

9 057 familles allocataires Caf et MSA avec une adresse email.

Les familles Caf et MSA représentent **82 %** des familles d'Erdre et Gesvres.



TAUX DE RÉPONSE

1 755 familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans ont répondu au questionnaire en ligne.

Ces 1 755 familles ont **3 286 enfants**.

Un taux de réponse élevé : **19 %**

(1 755 familles comparé à 9 057 familles ayant reçu le questionnaire).

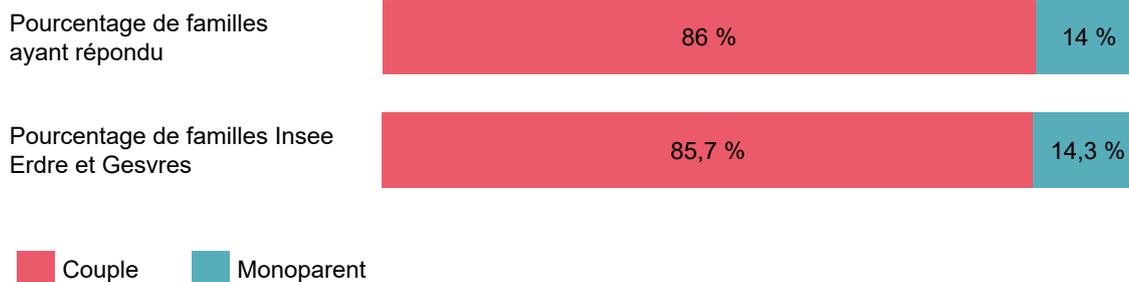
Représentation importante : les familles répondantes représentent **16 %** des familles du territoire (11 050 familles recensées par l'Insee sur le territoire d'Erdre et Gesvres).

Taux de réponse par commune

Commune	Nombre de familles ayant répondu	Nombre de familles ayant reçu le questionnaire	Taux de réponse
Casson	70	381	18 %
Fay-de-Bretagne	86	511	17 %
Grandchamp-des-Fontaines	204	1 028	20 %
Héric	173	889	19 %
Les Touches	60	308	19 %
Nort-sur-Erdre	264	1 231	21 %
Notre-Dame-des-Landes	48	310	15 %
Petit-Mars	99	523	19 %
Saint-Mars-du-Désert	164	740	22 %
Sucé-sur-Erdre	159	912	17 %
Treillières	271	1 392	19 %
Vigneux-de-Bretagne	157	832	19 %
Total général	1 755	9 057	19 %

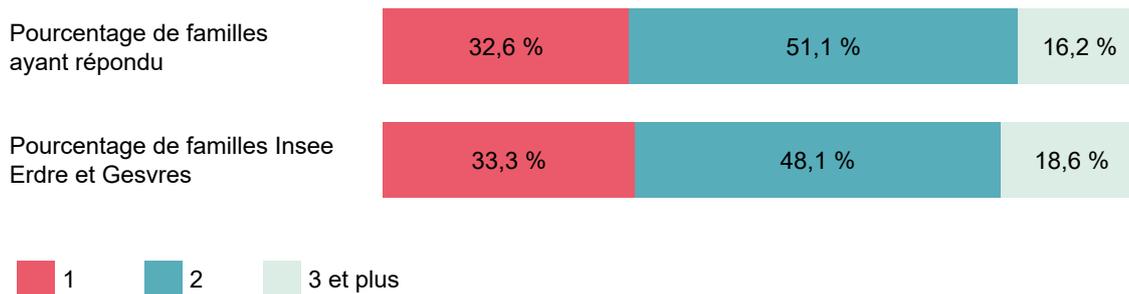


STATUT MARITAL



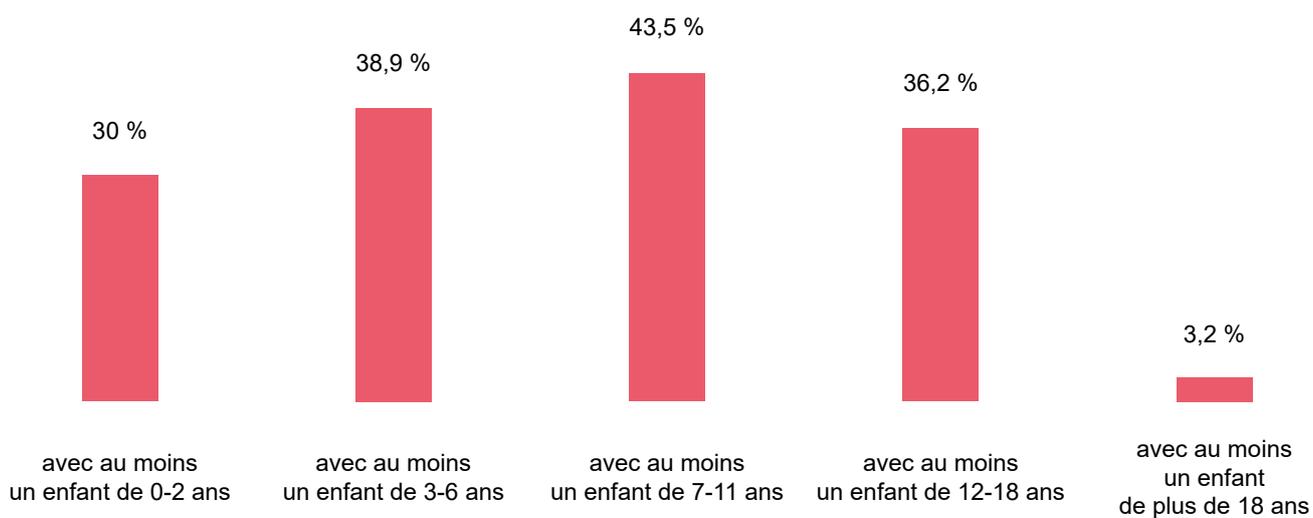
14 % de familles ayant répondu sont monoparentales.
Caractéristiques similaires par rapport aux familles recensées par l'Insee sur le territoire.

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE



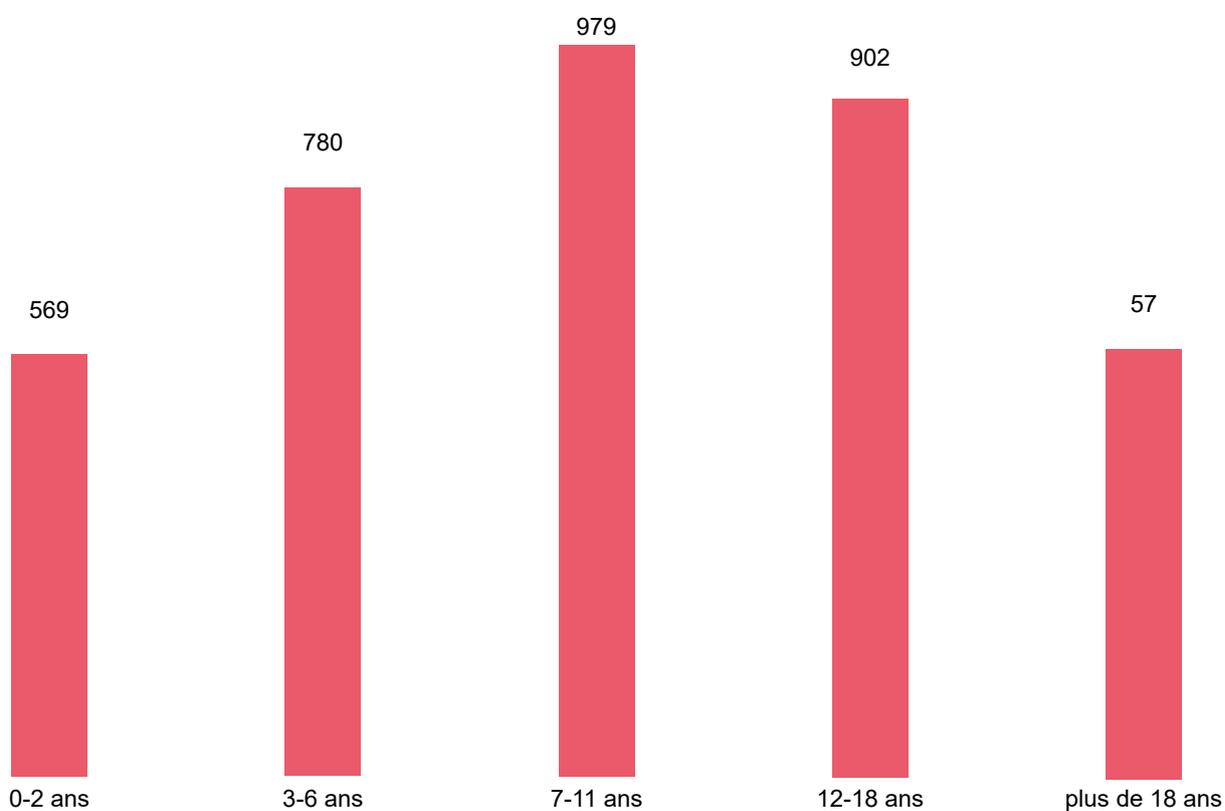
Caractéristiques similaires : 33 % des familles ayant répondu avec un enfant, 50 % des familles de deux enfants.

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE



43 % des familles ayant répondu ont au moins un enfant entre 7 et 11 ans.

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES AYANT RÉPONDU

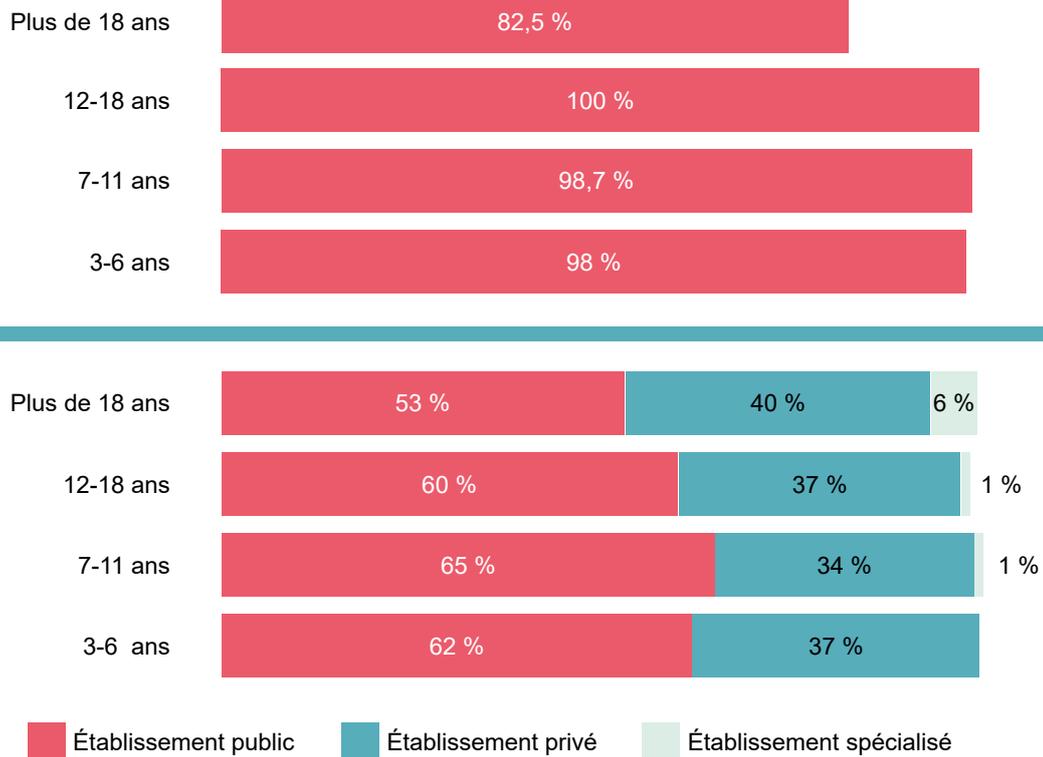


Plus de 500 enfants par tranche d'âge.

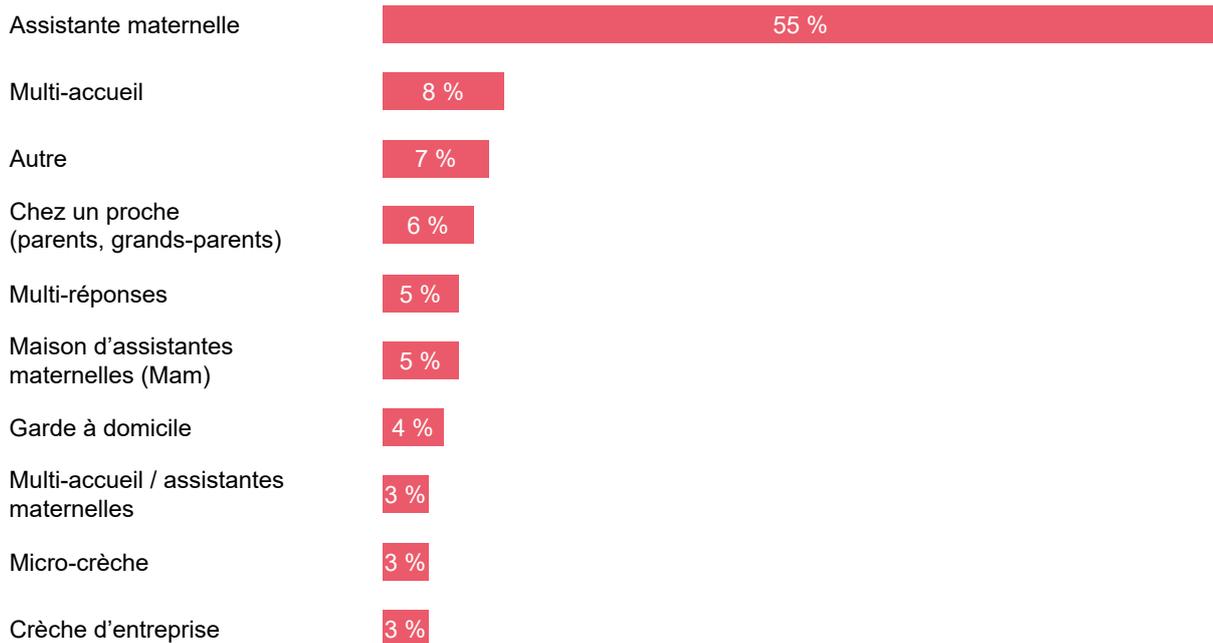
82 % d'enfants scolarisés pour les plus de 18 ans.

Environ 60 % des enfants de moins de 18 ans scolarisés dans des écoles publiques.

POURCENTAGE D'ENFANTS SCOLARISÉS



MODE D'ACCUEIL ENFANT DE MOINS DE 2 ANS

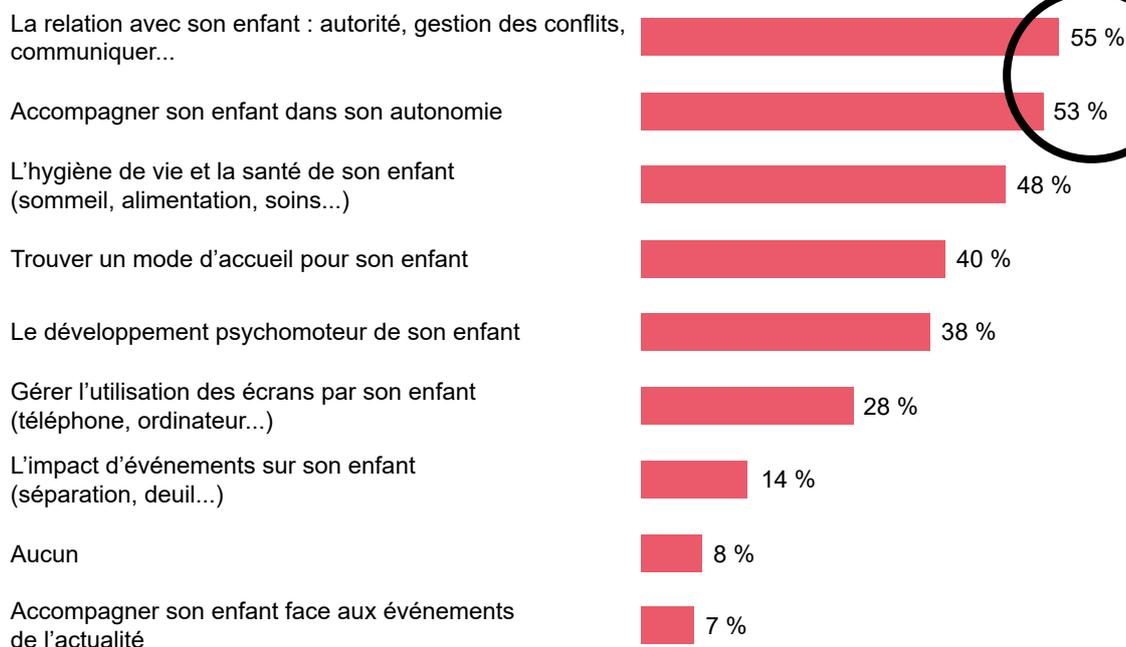


55 % des enfants de moins de deux ans sont gardés par une assistante maternelle.
 Champ « Autre » : la majorité des réponses correspond à l'enfant gardé par la maman (en congé parental).

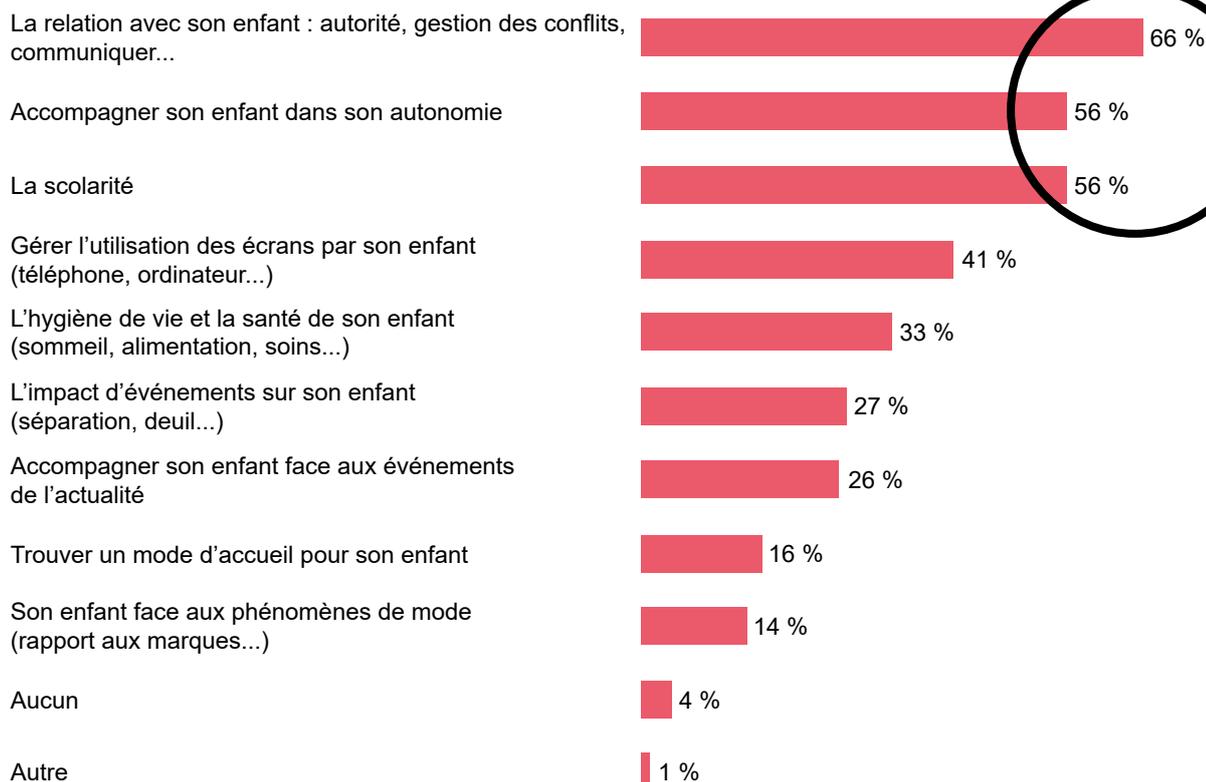
Principales préoccupations des parents



PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS



PARENTS AVEC ENFANTS DE 3-6 ANS



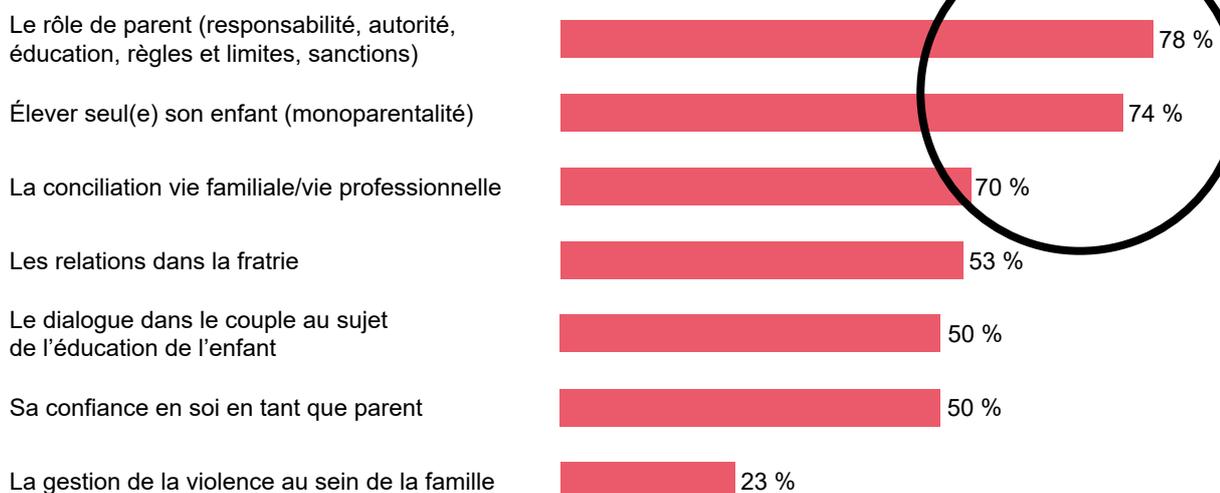
PARENTS AVEC ENFANTS DE 7-11 ANS



PARENTS AVEC ENFANTS DE 12-18 ANS



TOUS LES PARENTS





21 %
des familles
avec des enfants
scolarisés

ont au moins un enfant
rencontrant des difficultés scolaires

3 %
des familles
avec des enfants
scolarisés

ont au moins un enfant
en situation de décrochage scolaire

16 %
des familles
avec des enfants
scolarisés

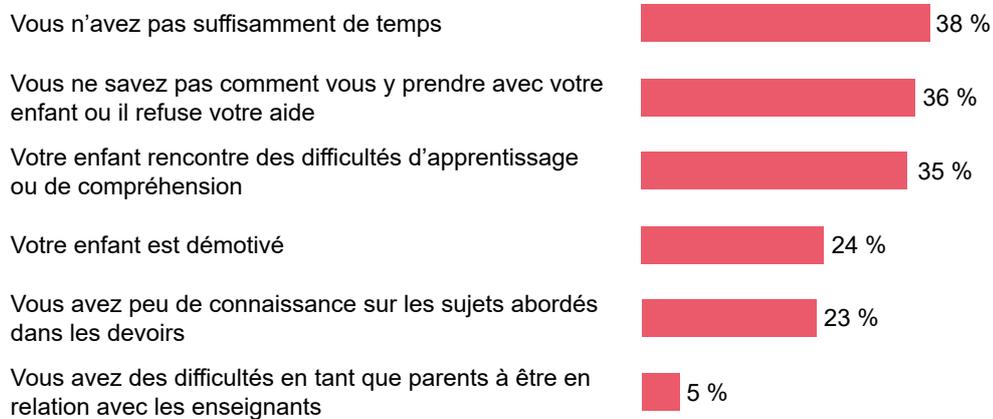
ont au moins un enfant auteur/victime
de harcèlements, de violences



10 %
des familles
avec des enfants
scolarisés

ne parviennent pas à aider les enfants
pour leurs devoirs

CE QUI POSE PROBLÈME

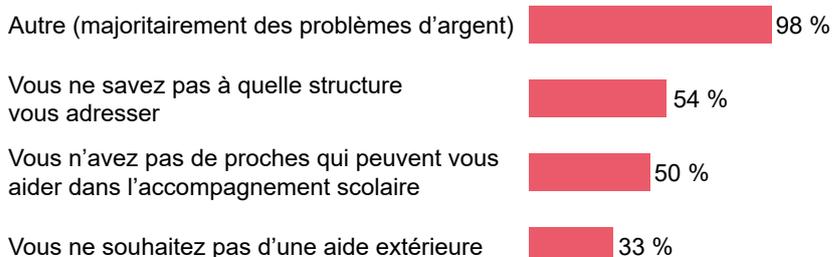




Pour les 146 familles qui ne parviennent pas à aider leurs enfants dans leurs devoirs :

91 %
des familles

n'ont pas fait appel à quelqu'un
pour les aider dans les devoirs



9 %
des familles

ont pas fait appel à quelqu'un
pour les aider dans les devoirs



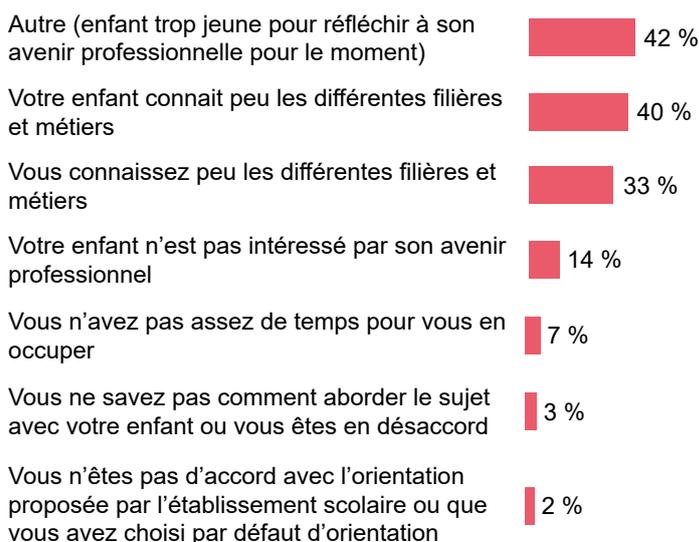
35 %
des familles

souhaitent un soutien pour mieux accompagner leur enfant à l'entrée de la maternelle, au CP, au collège ou au lycée

Ce pourcentage augmente à 65 % pour les parents qui ne réussissent pas à aider les enfants dans l'aide aux devoirs.

60 %
des familles

souhaitent une aide dans l'orientation scolaire et professionnelle



89 %
des familles

sont satisfaites des relations qu'elles entretiennent avec les enseignants et le personnel scolaire

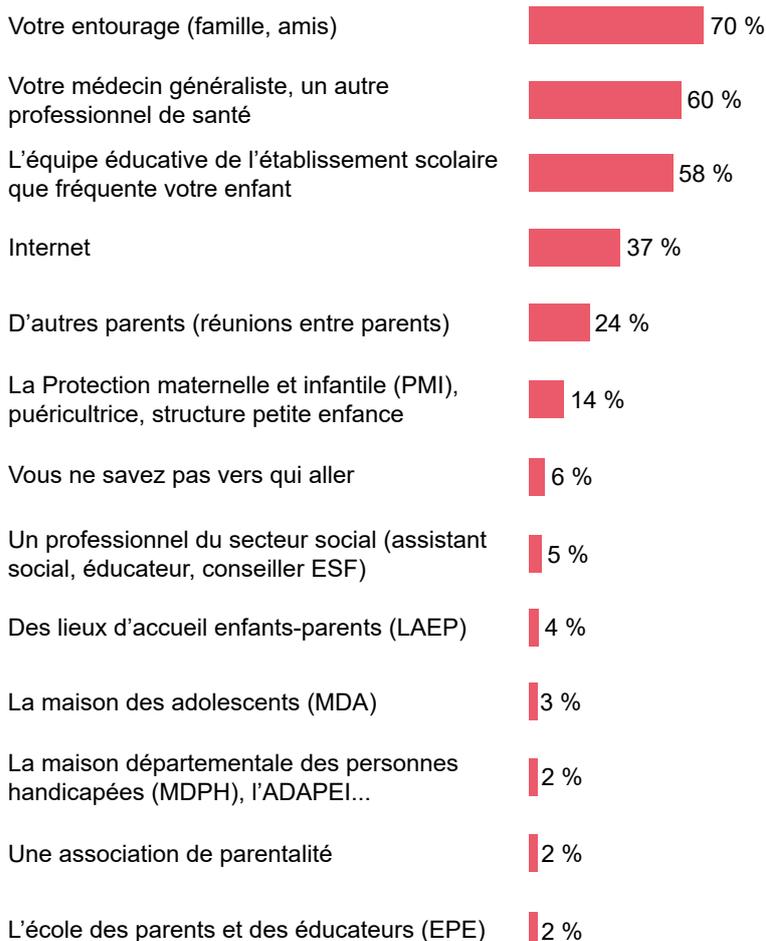
37 %
des familles

souhaiteraient plus de lien avec les enseignants et le personnel scolaire

Souhait de changement : plus de communication et de contact régulier avec les professeurs.

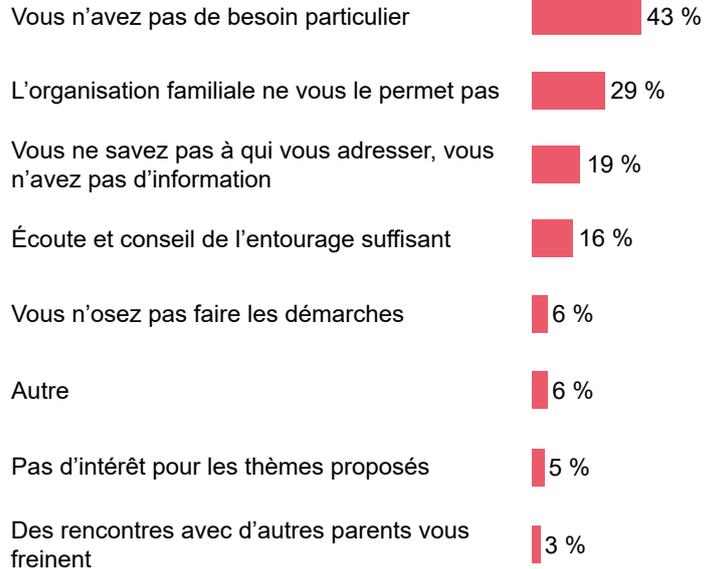
42 %
des parents

connaissent des lieux où trouver une écoute, des conseils...



73 %
des parents

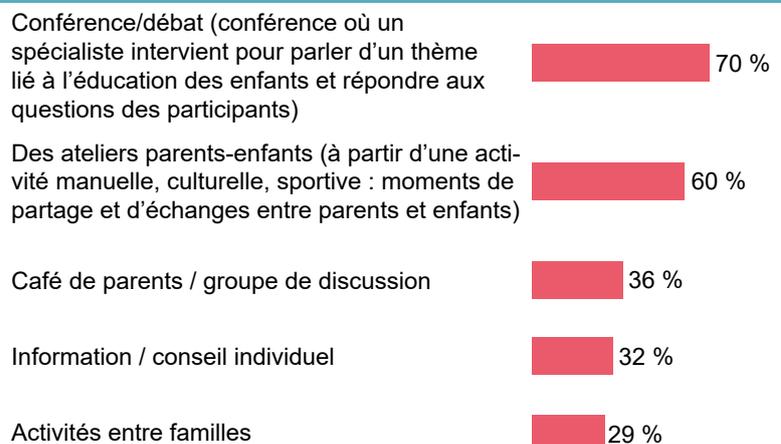
n'ont pas participé à une action de soutien à la parentalité



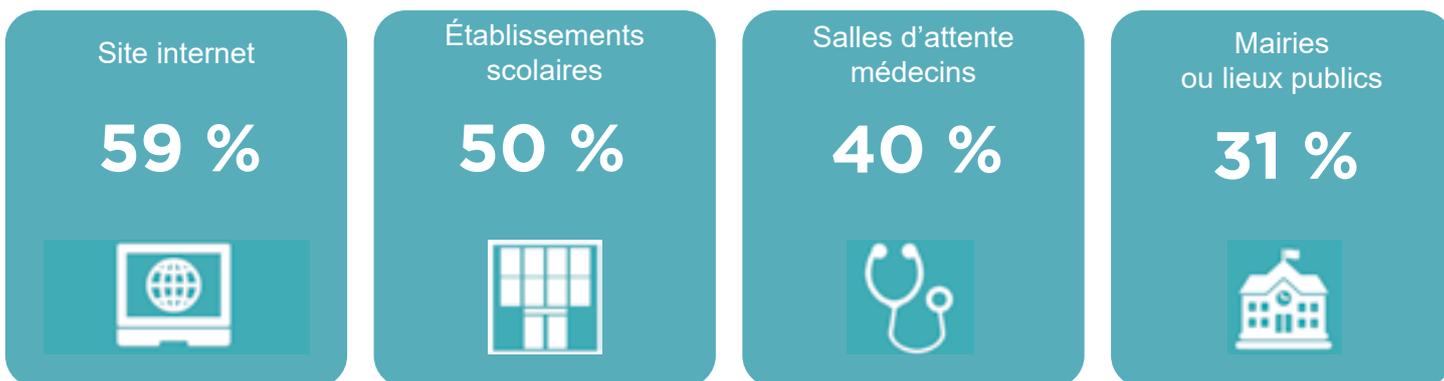
48 %
des parents

souhaitent participer à des actions autour de la parentalité avec d'autres parents

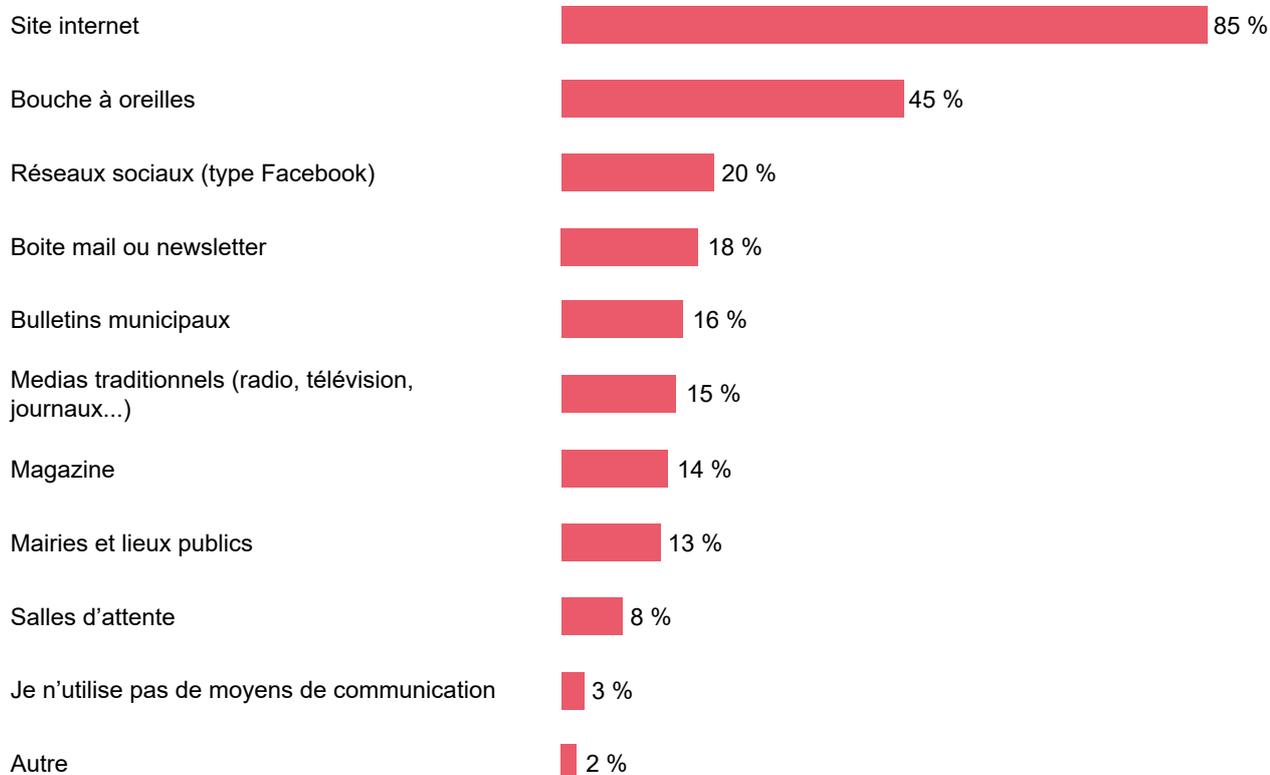
À quels types d'actions souhaiteriez-vous participer ?



Où aimeriez-vous trouver l'information sur les services et actions de soutien à la parentalité ?



QUEL MOYEN DE COMMUNICATION UTILISEZ-VOUS POUR OBTENIR DE L'INFORMATION EN TANT QUE PARENT ?



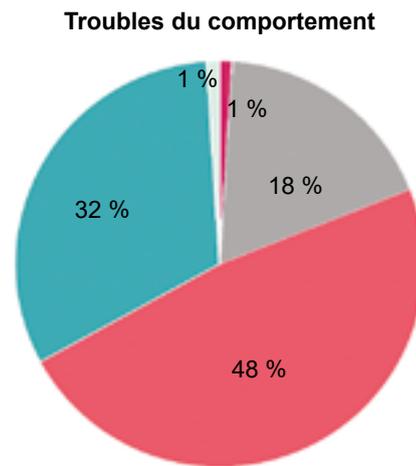
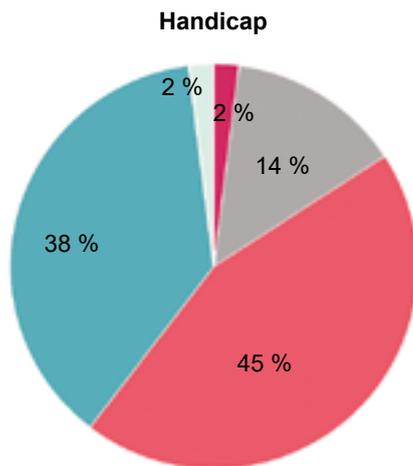


TAUX DE RÉPONSE

Parmi les 1 755 familles ayant répondu au questionnaire :

- 121 familles avec un enfant porteur de handicap (7% des familles ayant répondu), soit 128 enfants ;
- 50 familles avec un enfant présentant des troubles du comportement, soit 124 enfants ;
- une majorité d'enfants de 7-11 et 12-18 ans présente un handicap et troubles du comportement.

RÉPARTITION SELON L'ÂGE DES ENFANTS

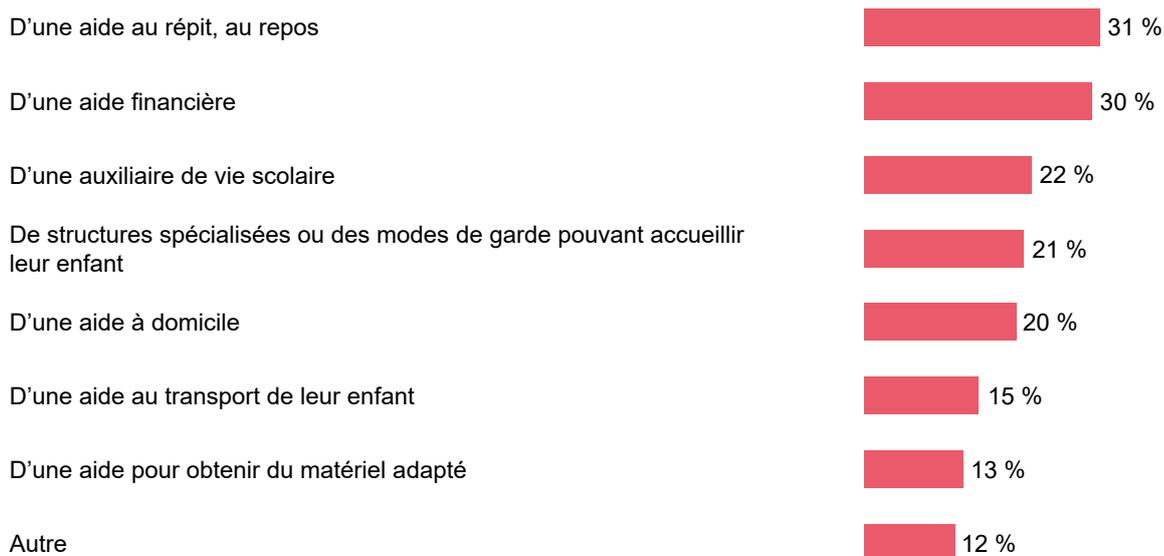


0-2 ans 3-6 ans 7-11 ans 12-18 ans Plus de 18 ans

BESOINS MAJEURS DES PARENTS



POUR LES PARENTS AYANT RÉPONDU «CONNAÎTRE MES DROITS ET AIDES MATÉRIELLES », DE QUOI LES PARENTS ONT PLUS PRÉCISÉMENT BESOIN ?



Champ « Autre » : rendez- vous spécialistes, psychologues, ergothérapeute, garde d'enfants à domicile, soutien scolaire à domicile, matériel informatique, compenser la diminution du temps de travail des parents.



PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

- Elever seule son enfant (monoparentalité).
- Rôle de parents (responsabilité, autorité, éducation, règles et limites, sanctions), accompagner son enfant dans son autonomie.
- Conciliation professionnelle/vie personnelle.
- Scolarité.
- 7-11 ans : gérer l'utilisation des écrans, autonomie/indépendance.
- 12-18 ans : gérer l'utilisation des écrans, fréquentations et sorties de l'enfant.

RELATIONS PARENTS-ÉCOLES

- 1 famille sur 5 avec au moins un enfant scolarisé rencontre des difficultés scolaires.
- 1 famille sur 6 avec des enfants auteur/victime de violence ou de harcèlement scolaire.
- 1 famille sur 10 ne parvient pas à aider son enfant pour les devoirs (manque de temps, ne sait pas comment s'y prendre, enfants en difficulté d'apprentissage) :
 - principalement lié à un manque d'argent, à une méconnaissance des structures proposant un accompagnement ou à un manque de compétence chez les proches ;
 - celles qui ont demandé de l'aide l'ont fait via des cours particuliers, des proches ou des cours de soutien.
- 60 % des familles souhaitent une aide dans l'orientation scolaire et professionnelle (manque de connaissances des différentes filières et métiers pour les parents et les enfants).
- 89 % sont satisfaits des relations avec les enseignants mais 40 % souhaiteraient encore plus d'échange et de communication.

COMMUNICATION SUR LA PARENTALITÉ

- 42% des familles déclarent connaître des lieux où trouver une écoute (entourage, médecins généralistes, équipe éducative...).
- 73% n'ont pas participé à une action parentalité car ils considèrent ne pas en avoir besoin ou l'organisation familiale ne le permet pas.
- 1 famille sur 2 souhaite participer à des actions autour de la parentalité (conférence/débat, ateliers parents-enfants).
- Les familles aimeraient trouver de l'information sur ce sujet sur internet, dans des établissements scolaires, salle d'attente des médecins ou dans les mairies.

LES PARENTS D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Les familles ont besoin :

- d'avoir rapidement des propositions de solutions éducatives adaptées (AVS), de structures spécialisées ou modes de garde pouvant accueillir l'enfant ;
- de connaître leurs droits et aides financières (pour payer les rendez-vous chez les spécialistes), humaines (aide au répit et aide au repos) et matérielles ;
- de trouver un équilibre familial au niveau du couple, avec les autres enfants (comment être disponible pour tous ses enfants) ;
- de permettre à mon enfant d'être accueilli en dehors du domicile (assistante maternelle, multi-accueil, périscolaire, accueil de loisirs, établissement scolaire...).



Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique
22 rue de Malville - 44 937 Nantes cedex 9
0 810 25 44 10 (service 0,06^{€/mn} + prix appel) - www.caf.fr